

La Gazette

du Lavandou

www.le-lavandou.fr

Bulletin municipal
N° 128
Janvier / Février 2017



Numéro Spécial
Vœux 2017



Suivez toutes les actualités de la ville en temps réel



Restez connectés

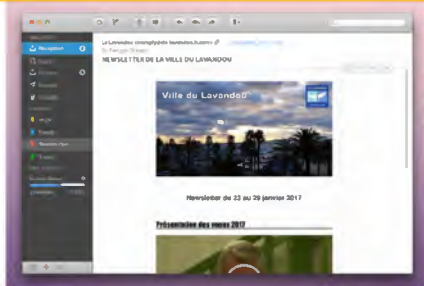
www.le-lavandou.fr

En 1 clic 

- > Boutons **accès direct** travaux - agenda - menus des écoles...
- > Dernières **actualités**
 - > **Informations** aux Lavandourains
- > **Inscriptions en ligne** Enfance & Jeunesse



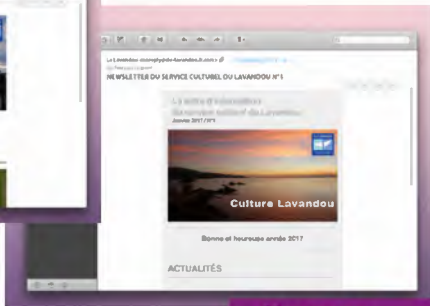
Ne rien manquer de ce qui se passe au Lavandou en s'abonnant à la **Newsletter de la ville**



+ de photos



+ de vidéos



Nouveau

Newsletter mensuelle **Spéciale Culture**

2017, une année riche en réalisations

Le 10 janvier 2017, Gil Bernardi, Maire du Lavandou, a présenté ses vœux aux Lavandouraines, aux Lavandourains, aux élus des communes environnantes et aux membres des corps constitués,

venus en nombre. L'occasion de se retrouver pour dresser le bilan de 2016 et annoncer les perspectives de cette année à venir.



2016 : « Protéger la population et rester debout »

Le premier semestre 2016 a été consacré à parer la sécurité des Etablissements recevant du public, de nos écoles bien sûr, comme de notre Mairie et de notre Eglise...bien avant que la plupart des Collectivités ne s'y résignent. Une anticipation qui nous a évité d'agir dans la précipitation.

Je ne puis occulter, qu'au lendemain de la tuerie de la Promenade des Anglais, et pour la première saison de leur aventure touristique, de leur existence tout court, **les plages du Lavandou ont été placées sous la protection des parachutistes de l'Armée Française! Que nos Maîtres-Nageurs-Sauveteurs CRS ont été armés**, lors de leurs missions de surveillance des baigneurs, comme du plan d'eau.

Et je ne saurais non plus oublier, que dans le sillage de ces douloureux événements, les provocations et les tensions qu'elles engendrèrent, au cours de l'été, n'ont pas participé à la décrispation du climat. Ces provocations n'ont pas trouvé le meilleur accueil sur nos plages. Nous les avons tenues en échec.

Je l'ai clairement affirmé : les costumes de Peter Pan et de Dark Vador ne sont pas les bienvenus sur le sable Lavandourain. **Et la Municipalité, dans son immense majorité, a soutenu un certain Arrêté, qui n'a été ni attaqué, ni retiré ; alors que les juridictions administratives oscillaient entre les décisions, en fonction des circonstances.**

Au Lavandou, nous avons non seulement montré que nous entendions **protéger la population et rester debout face à la menace** -quitte à nous

organiser en conséquence, notamment lors de la parade lumineuse du Père Noël du 31 juillet, maintenue avec les protections que l'on sait...200 personnels de sécurité, survol d'hélicoptère à vision nocturne, moyens navals, brigade cynophile...et les angoisses que l'on devine...15 jours seulement après le drame de la Promenade des Anglais - mais que nos priorités sécuritaires pouvaient garantir un maintien d'affluence, comme constituer un soutien au secteur commercial. Qui, si l'on en croit les statistiques récemment publiées, a enregistré un recul de 9% dans notre Région, alors que **le produit touristique se maintenait au Lavandou, voire progressait selon certains segments d'activités.**

Face à ce résultat tout provisoire **je n'omettrai pas de remercier mes collègues du Conseil Municipal**, Pierre Charrier en premier lieu, chargé de développer encore notre réseau de vidéo-protection et les effectifs de la Police Municipale comme de protéger les abords du Marché... **La Préfecture, Mr. le Colonel Herrmann**, Commandant du Groupement de Gendarmerie, **le Capitaine Caserio, les Sapeurs- Pompiers, nos militaires**, les forces de sécurité, **la Sécurité Civile, les Polices Municipales de Bormes et du Lavandou, et tout le personnel communal**, qui se sont pleinement investis dans cette politique de prévention et de dissuasion. **Tout comme nos concitoyens** se sont associés à une démarche courageuse dans un climat anxiogène, qui nécessitait l'adhésion et la manifestation d'une volonté commune, autant qu'un "pilotage fin" et attentif, face aux aléas.

Oui, je suis fier du Lavandou, qui a fait le choix du courage, et qui poursuivra dans l'affichage de son identité, de son art de vivre. Car ici, comme partout en France, nous ne lâcherons rien face aux barbares !

Dans ce contexte propice au repli sur soi et à la frilosité, nous avons choisi non seulement de ne rien changer à notre mode de vie, mais de ne rien infléchir de nos ambitions.

« Aussi 2017 sera une année féconde en réalisations porteuses »

Vous savez, ces projets chatoyants que nous avons dessinés pour compléter les équipements de notre village; pour nourrir son dynamisme; ces horizons nouveaux, ciments du lien social comme gages de prospérité!...Eh bien voilà qu'ils prennent corps, avec la kyrielle de chantiers engagés en 2016.

Et les Quartiers ne seront pas en reste. Puisque devant le désengagement de La Poste, **une agence postale communale a pris ses marques dans les locaux rénovés de la Mairie-annexe de Cavalière.** Ce Service Public, essentiel à l'activité du secteur Est du Lavandou, nous le devons à l'opiniâtreté de Patrick Lesage. Il fonctionnera pleinement dès le 20 Janvier, et sera complété, **dès le printemps, par une antenne de notre Office du Tourisme, ainsi que par un Distributeur Automatique de Billets, à proximité.** Un bel achèvement, auquel se sont associés Annie Tallone pour la promotion touristique, et Philippe Grandveaud qui a donné sa pleine mesure pour parachever le projet de poste avancé de la caserne des pompiers et de CTM. Des réalisations qui soulignent notre attachement aux Services Publics de proximité, et qui n'auraient pu voir le jour, sans le concours financier du Conseil Départemental,...

Toujours dans nos quartiers, où de nouveaux parkings se dessinent, **l'aménagement du Vallat de Cavalière et de la passerelle de l'absinthe, ont atteint un consensus qui permettra une réalisation dans les tous prochains mois...**

Mais c'est à Saint-Clair, que **la Villa Théo apportera une dimension culturelle départementale, voire nationale**, par la rénovation de l'atelier de Van Rysselberghe, la création d'une salle d'exposition des Impressionnistes ouverte sur le sentier des peintres, et une résidence d'Artistes. Nous l'inaugurerons ensemble au printemps, car le chantier en est bien avancé, grâce à la diligence de Denis

Cavatore et à la passion déployée par Raphaël Dupouy. Son financement, vous vous en doutez, est non seulement assuré par l'appui de la Région et comme il se doit, du Département, mais également grâce à un mécénat piloté par la Fondation du Patrimoine.

Egalement au chapitre de cette revue de détail, ces prochaines semaines verront **la rénovation de l'Avenue du Général de Gaulle**, et la seconde et ultime phase du talus de la route départementale, avec son parement en pierres de Bormes, et son fleurissement, que nous devons...à qui vous savez ! Merci encore une fois au Conseil Départemental.

Que ferions-nous, sans son aide précieuse ; à l'écoute de nos sollicitations, prompt à nous épauler, et toujours à nos côtés pour activer les chantiers. **Ce Département qui nous appuie dans la rénovation et la mise aux normes de la crèche et de la Maternelle du Groupe scolaire Marc Legouhy**, dont les travaux devraient s'achever au printemps, si j'en crois Charlotte Bouvard et Frédérique Cervantes, qui ont assuré l'accueil provisoire des tout-petits dans les locaux de l'Espace Culturel... Et **s'agrémenter d'une cour de récréation toute neuve**, pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Ce Département, qui a tenu parole sur cette autre priorité de notre action sécuritaire, qui a **fait en sorte que 2017 soit une année décisive pour la prévention des inondations**. Et dans des délais extraordinairement brefs, **le pont du Batailler, dont nous sollicitions l'élargissement depuis des lustres, a finalement été démolie en fin d'année**. Je tiens à souligner cette réalisation d'un nouvel ouvrage, porté à 14 mètres, et remis en service pour Pâques, qui vient compléter le dispositif d'élargissement du Batailler que Mr. le Maire de Bormes et moi-même avons rondement mené, l'été dernier. **Cet ouvrage d'art n'est pas anodin : il vient parachever notre programme de prévention des inondations, qui s'est également porté sur le déversoir d'orage de La Vieille, et pour lequel personne n'a ménagé sa peine.**

Un programme essentiel pour la sécurité de nos concitoyens, que nous compléterons avec l'élargissement du cours d'eau sur Bormes, avec, je l'espère, tout l'appui nécessaire des services de l'Etat pour la phase administrative et toute la bienveillante compréhension des batraciens et autres chiroptères, qui ont été recensés et consultés en amont...même lorsqu'il n'y en avait pas.

En réalité, c'est un extraordinaire travail, que nous avons mené sans relâche, à marche forcée, et avec la rage de maîtriser une situation devenue préoccupante, avec les dérèglements climatiques. **Peu de personnes, ici, peuvent imaginer la véritable course d'obstacles qu'il nous a fallu surmonter, que nous menons encore au quotidien, pour aboutir à un tel résultat ; alors que d'autres bassins versants de notre Département en sont encore au stade des études**. Et je veux, ce soir, remercier publiquement, et de manière appuyée, tous ceux qui ont concouru à cet achèvement: des riverains avec lesquels nous avons négocié les cessions d'emprises, tant sur Bormes que sur Le Lavandou, aux Directeurs des Services Techniques des deux Communes et du Département, aux Ingénieurs hydrauliciens, aux services de la DDTM, à l'Agence de l'Eau et de la DREAL, comme aux entreprises, aux élus qui ont bien compris les enjeux et aux riverains qui nous ont accordé leur confiance.

Voilà du bon travail !

Une ardeur toute aussi entière, à conduire **la rénovation du Centre Commercial du Port**, qui a démarré à l'automne sous l'impulsion de Claude Maupeu et de Jean-François Isaïa, et qui se poursuivra par celle de la totalité des bâtiments comme des dallages et du fleurissement, alors que **l'optimisation du récif brise-houle**, supervisée par Jacques Bompas et Corinne Tillard, nous permet dorénavant l'exploitation annuelle du **Bassin du Château**.

Quant à la "belle Arlésienne"...je veux bien entendre parler du **complexe de "pôle cinéma" de La Baou**, le dossier de permis de construire a enfin été déposé le **18 octobre**, et a été complété en

fin d'année pour son volet "exploitation cinématographique". Outre les services qu'il proposera dans le domaine culturel, cet équipement créera **65 emplois annuels**, complétant le canevas que nous avons réalisé grâce à l'EHPAD du Grand Jardin et le partenariat conclu lors de chaque projet privé d'importance.

« Créer des logements pour actifs, inverser une courbe démographique essoufflée »

Des emplois, des logements pour actifs...des classes qui ré-ouvrent; vous vous souvenez certainement de la déclinaison de ce triptyque. Voilà qui fonctionne... Et en priorité pour **nos jeunes, appuyés dans leur formation aux nouveaux emplois offerts, notamment par la Ville, comme dans leur inscription au BAFa ou au BNSSA, ou incités à obtenir leur permis de conduire**. Nos jeunes, invités à partager la chance que constitue notre politique littorale, pour Le Lavandou qui propose **26 concessions de plages** et figure désormais en tête des Communes Littorales pour le nombre des exploitations dites "privées".

Emploi, logement, écoles...voilà qui a du sens, et qui devrait être **mis en évidence lors du prochain recensement**. Car dans l'intervalle, un **quartier nouveau est né, celui du "village"**...un éco-quartier, piloté par Bruno Capezone et Denis Cavatore, où nous avons voulu dessiner un **espace de développement et de déplacements apaisés**, mais aussi et surtout, **créer des logements pour actifs, inverser une courbe démographique essoufflée, et dynamiser nos écoles**.

A ce jour, **82 logements neufs pour actifs ont été livrés** - essentiellement à destination des familles de notre bassin de vie, et bénéficiant de loyers maîtrisés. Jusqu'ici, n'en déplaise aux détracteurs, notre "feuille de route" a convenablement fonctionné; avec la vigilance exercée par Raymonde Stadius, quant aux priorités accordées...Jusqu'à ce

que l'Etat manifeste son intention de reprendre son contingent délégué, et de capter au passage celui de la Commune, afin de loger au Lavandou 21 familles retenues comme prioritaires, au titre de la Loi DALO, et toutes extérieures à notre bassin de vie. Alors que 12 foyers de notre Commune et de celle de Bormes, sont dans l'attente d'un appartement.

Sans être désobligeant, de quelque manière, envers les représentants de l'Etat, en cette période consensuelle des vœux, je me devais d'être parfaitement clair sur ce sujet sensible, comme j'ai pu l'exprimer directement en Préfecture, voilà seulement quelques jours: **à défaut de respecter les fondamentaux qui sont à l'origine de ce programme, c'est à dire de continuer à prioriser les demandes locales, le Conseil Municipal serait alors appelé à reconsidérer purement et simplement les autorisations en cours. Après tout, 82 logements aidés ont pu être proposés en priorité à nos foyers, et aussi généreuse qu'elle soit, la Commune du Lavandou ne saurait pallier les carences des autres villes du secteur**. Ni se résigner à voir nos familles reléguées au second rang des attributions, alors que notre Commune garantit les emprunts contractés par les bailleurs sociaux pour réaliser ces logements.

Ainsi, nos positions ont été bien comprises et le malentendu a pu être rapidement dissipé; ce qui ne nous empêchera pas de rester vigilants sur une possible évolution de la législation. Car ces logements aidés sont créés pour les foyers Lavandou-Borméens, et le resteront.

Cette précision apportée, et elle méritait de l'être, j'évoquerai avec quelque gourmandise **l'éclosion du nouvel Hôtel des Roches, dont les travaux de terrassement sont aujourd'hui terminés, et dont un prestigieux palace "5 étoiles" prendra le relais sur ce fleuron de l'hébergement touristique**, et apportera encore une soixantaine d'emplois à notre Commune. Autant que de belles retombées de clientèle pour Le Lavandou et son commerce;

« La politique environnementale au centre de l'action municipale »

Le Jury des Villes et Villages Fleuris a certainement dû se ranger à l'avis unanime de nos concitoyens comme des vacanciers, qui s'accordent à penser que Le Lavandou "urbain" offre une incomparable palette de végétaux, de jardins exubérants et de plantations entretenues avec goût...que l'action municipale n'a - en tout cas- rien retranché aux merveilles naturelles de la Cité des Dauphins... puisqu'il lui a réaffirmé sa "4eme fleur" pour cette déclinaison d'exception, autant que pour la démarche "bio" inlassablement promue par nos agents. C'est un bonheur pour nous tous, mais aussi un succès formidable pour Charlotte Boulevard...

Cette action environnementale, si précieuse, si centrale dans la gestion de notre Cité, prendra encore d'autres couleurs et embrassera de nouveaux défis, grâce aux premiers "Jardins éphémères" qui s'arrangeront toutes les libertés, au printemps prochain. Mais même si je brûle d'envie de lever un coin du voile sur cette surprise, elle se doit d'en rester une...!

Conformément au projet que nous caressions, et ...vous vous en doutiez, grâce à l'aide financière du Conseil Départemental, grâce à Marc Giraud en personne, qui a non seulement adhéré au projet avec enthousiasme, mais accordé une subvention de 600.000 euros sur une acquisition qui nécessitera un investissement de 1,2 M€, **le compromis de vente portant sur les "fameuses" Terrasses de Saint-Clair, a été signé le 13 décembre dernier.** Joyau de notre patrimoine, de notre culture, avec sa **Noria emblématique**, cet espace de 4 hectares, aux restanques cyclopéennes uniques sera non seulement restauré par la Commune, et développé en conservatoire floral, en sentier botanique et en potager pour nos cantines "bio", mais chaque enfant du Lavandou pourra y planter son arbre... Son arbre bien à lui, aux racines bien profondes dans le terroir Lavandourain...un gage de paix et

de prospérité, à transmettre aux générations montantes...dans ce lien intergénérationnel auquel s'attachent avec passion Béatrice Florenty tout autant que Monique Carletti, ou Laurence Touze, chacune dans son domaine de prédilection," comme autant de petites touches "pointillistes" sur cette toile d'exception. Au centre de laquelle, la plus impressionnante Noria de notre Département, remise en service, ne tardera pas à attirer des milliers de visiteurs "hors saison". Un atout supplémentaire, et complémentaire, additionné à la palette des 12 sables de nos pages !

"Mais comment font-ils, pour accomplir autant de réalisations, sans relever nos impôts ?"

Je me suis également posé la question...tout au long de l'exécution budgétaire de l'exercice 2016. En tentant d'y répondre au quotidien, au fil de chaque engagement.

Aussi, cette rencontre annuelle est-elle également l'occasion idéale de faire publiquement et officiellement le point sur la situation financière de notre Commune. Et de rétablir quelques vérités.

Chacun sait ici -et les collègues Maires, ce soir présents, sont aussi bien placés pour en connaître- que **les dotations aux collectivités n'auront pas baissé impunément de 27 Milliards sur un quinquennat.** Que le "Pacte de Confiance et de Responsabilité" imposé par l'Etat aux Communes, a eu pour conséquence de diviser par deux le montant de la DGF versée au Lavandou. Et qu'ainsi, **les dotations accordées en 2016 sont revenues au niveau de celles que nous percevions il y a 20 ans.**

Ce qui se traduit -malgré l'annonce faite en Mai dernier de la réduction de moitié de la contribution au redressement des finances publiques de notre pays- par **la perte de 360.000 euros par an, pour Le Lavandou.** Une cure d'austérité qui équivaut, pour nous, à la perte de l'équivalent de 5 points

d'impôt par an, pendant 5 ans. Une Dotation Globale de Fonctionnement qui fond comme neige au soleil, de 3 M€ en 2012, à 1,6M€ en 2016, ce n'est pas rien ! Mais les lamentos n'y ajouteront pas grand-chose. Ni ne contrarieront la saine démarche qui nous conduit à opérer des économies de fonctionnement, comme à trouver des solutions nouvelles pour financer nos équipements.

Ni ne feront infléchir les axes prudents que je nous ai conduits à prendre, sur la gestion de notre Commune. Et dont j'assume la pleine responsabilité. Et pour cause !

En 2015, nous avons réduit notre voilure de fonctionnement de -10%, soit 2 millions d'économies...et même si ce bilan, à quelques euros près, n'est encore que provisoire, je suis en joie de pouvoir vous annoncer ce soir que les résultats de l'exercice 2016 seront du même ordre... les meilleurs que nous ayons atteints depuis 2012...car notre excédent de clôture budgétaire dépassera les 2 millions d'euros !

Cette rigueur de gestion, autant que les résultats qui en découlent, nous permettent de tenir le cap fixé; celui de la **non augmentation du taux de nos impôts**...en parallèle des recettes optimisées, comme nouvelles, à l'instar des "horodateurs" qui nous permettront de retrouver, cette année, l'équivalent de 5 points d'impôts, tout en fluidifiant l'accès aux commerces. Ces horodateurs qui, contrairement à toute attente, ont été bien acceptés...et que l'on nous réclame même d'amplitude plus longue !

Quant à la **dette communale**, et sans rentrer dans un débat stérile avec des économistes du dimanche, **elle a été réduite de 9 millions en 20 ans**. Soit une diminution de 40%. Non seulement on ne peut comparer notre Commune -à forte capacité d'accueil et à potentiel fiscal élevé- avec d'autres relevant de la même strate démographique de population permanente, mais **l'annuité d'emprunt de 1,2 M€ sera entièrement abondée par nos produits de cessions, et donc en auto-financement sûr pour 2017**, comme pour les autres années.

Ainsi, même si vous le réclamiez à cor et à cri, je n'augmenterai pas les taux d'impositions communales, ni pour 2017, ni pour les années suivantes. Mais qui s'en plaindrait ?

Alors, **sous les heureux auspices d'une gestion aussi saine que nos réalisations sont rayonnantes, et parce que désormais Bormes et Le Lavandou avancent du même pas**, dans le règlement de leurs défis communs comme dans une démarche de mutualisation des talents aussi bien que des projets, ainsi que dans le partage des moments de bonheur, avec ce "lion flambergé de feu" dont nous partageons le blason...et que nous conduirons bientôt en promenade à Bormes pour son Corso, **je sais que 2017 sera une année heureuse.**

Bormes et Le Lavandou, main dans la main, capables de s'affirmer dans la spécificité de leur Office du Tourisme, mais aussi capables de partager leurs visions comme leurs desseins, comme celui du pôle- cinéma, dont le stationnement sera optimisé grâce à un second parking, de l'autre côté de La Baou...capables d'unir leurs forces au sein de Méditerranée Porte des Maures...Mais pas seulement. Bormes et Le Lavandou côte à côte, et au cœur à cœur, enclins à ces témoignages d'affection qui rendent la vie plus belle.

Oui, je sais que 2017 sera encore plus belle grâce à ce que chacune de nos deux Communes pourra lui apporter, grâce à ce que chacun d'entre nous pourra donner à l'autre...

Mais tout de même, parce que je suis avant tout le Maire du Lavandou, et parce que, chez nous, une année se commence et un discours se finit en chanson, je souhaite, à la Municipalité, je vous souhaite, à vous tous, une bonne année 2017, et je vous demande : "Il est où, le bonheur, il est où?"... Le bonheur, il est au Lavandou.

« Alors, vive Le Lavandou ».

Gil Bernardi

Retrouvez le discours en vidéo sur www.le-lavandou.fr

Le Port du Lavandou certifié « Ports Propres »



Fin décembre, le port du Lavandou a obtenu la certification AFAQ AFNOR « Ports Propres », seule certification européenne spécifique aux ports de plaisance. Elle atteste du bon déroulement et du respect des 5 phases de la démarche « Ports Propres » : étude diagnostic, lutte contre les pollutions chroniques, lutte contre les pollutions accidentelles, formation du personnel et sensibilisation des usagers. Claude Maupeu, adjoint au Maire en charge du Port, souligne l'importance de cette démarche initiée en 2005 : « La Régie du Port a réalisé les travaux et actions préconisés par l'étude

diagnostic. En 2016, nous avons accompli les derniers investissements requis pour prétendre à la certification, notamment la rénovation de deux blocs sanitaires et du local à poubelles de la Prud'homie. Ce résultat est une vraie reconnaissance pour le Port du Lavandou ». Florent Bacci, directeur de la régie du Port, se réjouit de l'obtention de cette certification obtenue grâce au travail de l'équipe de la capitainerie et des différents services municipaux.

Retrouvez le reportage vidéo relatif à ce sujet sur www.le-lavandou.fr

Les jeunes Lavandourains invités à trier leur déchet

En cette rentrée 2017, la commune a installé une table de tri au restaurant scolaire de l'école élémentaire Marc Legouhy permettant de séparer les déchets alimentaires du papier et du plastique. Après quelques jours d'adaptation, les enfants ont vite pris le pli et ne voient que du positif dans cette nouvelle organisation, « sauf quand on mange tard et qu'on est pressé d'aller dans la cour », remarque Nathan.



Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les élus disposent d'un espace de parole dans la «Gazette du Lavandou». Le texte fourni ci-dessous est reproduit sans modification et sans correction.

A mi-parcours !

Au mois de Mars prochain, il y aura trois années entières qui se seront écoulées depuis les dernières élections municipales, celles-là même qui auront reconduit dès le premier tour de scrutin le maire dans le fauteuil qu'il occupe depuis plus de vingt ans.

Je me garderais bien de prendre des airs de censeurs au moment où notre commune a besoin de faire corps dans les défis qui l'attendent.

Avec **Brigitte Vanborre** qui m'accompagne depuis trois ans, nous avons toujours fait preuve d'une volonté sans faille pour participer activement aux travaux de notre assemblée municipale.

Sans être toutefois toujours en phase avec les décisions prises par la majorité réunie autour de son leader, nous nous sommes efforcés de mener le débat autant que faire se peut dans l'intérêt de notre commune.

Certes, on nous a souvent rappelé que nous n'avions pas recueilli la majorité des suffrages pour se permettre de tenir la dragée haute sur certains sujets mais nous nous sommes convaincus par éthique qu'il fallait concentrer notre énergie sur des sujets majeurs et les nourrir de nos compétences pour apporter une dose de **Ville Heureuse** aux actions municipales.

A mi-parcours et personnellement, je peux regretter que certaines propositions qui relevaient plus de compétences professionnelles n'aient pas fait l'objet d'une attention plus respectueuses.

Que ce soit sur des sujets touchant à l'aménagement du territoire comme aux finances et à la gestion de la chose publique, nous avons courageusement tenté de poser notre pierre à l'édifice dans les débats qui ont eu lieu. Même si ces efforts ont plus été couronnés de frustration que de satisfaction, nous poursuivrons par notre présence assidue le mandat que certains nous ont confié non pas pour exercer une opposition à d'autres mais bel et bien pour animer le débat et être force de proposition.

Les temps à venir risquent outrageusement de nous priver de ce débat indispensable que nous nous devons toutes et tous d'entretenir avec sincérité pour ne pas priver la **démocratie** de son entière et pleine expression !

Jean-Laurent Félizia et Brigitte Vanborre
pour la Ville Heureuse

Chers lavandourains,

Nous vous souhaitons une belle et lumineuse année 2017.

Avec une pensée particulière pour ceux qui traversent une épreuve ou sont confrontés à la maladie.

Nos vœux s'adressent également au Maire du Lavandou.

D'abord pour qu'il retrouve la mémoire.

Il a promis, en effet, en février 2016 de ne pas emprunter (confère le compte rendu officiel du conseil municipal) ce qu'il a fait quelques mois plus tard !

Et pas pour des prunes : 1,9 million d'€ !!!

Ensuite pour qu'il arrête de prendre les vessies pour des lanternes.

Il prétend, en effet, que la dette du Lavandou n'est pas 3 fois supérieure à celle de la Londe.

Et il part fièrement de la somme globale.

Ce qui compte c'est la dette par habitant :

960 € pour la Londe

2532 € pour le Lavandou

Soit très exactement une dette par habitant de 2,64 fois plus pour le Lavandou que pour la Londe

Malgré ce poids de 10000 € qui pèse sur chaque famille de 4 personnes de notre commune il faut garder l'espoir.

Après le laisser aller vient toujours le changement sérieux

Thierry Saussez, Marie-Jo Bonnier et Guy Cappe pour Lavandou Cap 2020

DESINTOX

1995 -> 2016 : **-40%** de baisse de la dette communale

Augmentation de la dette en 2016 : **0%**

Non augmentation du taux d'imposition depuis 7 ans

Pour plus d'éléments chiffrés sur le sujet, chacun pourra se référer à la partie économique du discours de présentation des vœux.

Gil Bernardi, Maire du Lavandou

L'ensemble du personnel communal réuni pour fêter la nouvelle année



Remise des médailles du travail lors de la soirée de présentation des vœux au personnel



Vœux de la gendarmerie de la brigade Bormes - Le Lavandou



Inspection annuelle de la brigade Bormes - Le Lavandou



Visite des chantiers

Gil Bernart, Maire du Lavandou, a organisé une visite de tous les chantiers de la commune avec l'ensemble du Conseil Municipal. Sur le chantier du Batailler les représentants de la Préfecture et du Département étaient présents



Jusqu'au 18 février



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr

Du 19 janvier au 18 février

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



INSEE & votre commune

LES VENDREDIS CULTURELS

DU LAVANDOU

"Marius Bar,
un photographe en Provence"

par Bernard CASTEL



18 LAVANDOU - La Plage pendant les Bains.
Ligne du Sud de la Pradon Photographie Marius Bar - L'Estrie

17 février 2017

20h30

Entrée libre



Hôtel de Ville - Place Ernest-Royer - 04 94 00 41 71

Election de

Miss Lavandou 2017

4 mars

COSEC - 21h

Soirée de gala
avec la Compagnie
Belluci

Entrée 10€
avec boisson



billets et réservations - 04 94 00 31 71

Candidatures ouvertes
jusqu'au 24 février

LE LAVANDOU



Carso ROYAL

19 MARS

2017